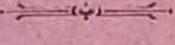




Département du Nord



INSPECTION PRIMAIRE
du Quesnoy



MONOGRAPHIE COMMUNALE

de Foresl

1900



Monographie de Forest - 1900

1. Géographie physique

1. Situation astronomique de la commune, longitude, latitude, altitude - sa superficie territoriale - divisions territoriales - hameaux - fermes - lieux dits.

La commune de Forest est située à 50° 8' 30" de latitude nord et à 1° 14' 3" de longitude est.

L'altitude moyenne est assez élevée ; 143 mètres avant de descendre la cavée de Montay ; 141 mètres devant le Roé ; 136 mètres devant la brasserie de M. Danjou ; 87 mètres au moulin de Richemont.

La superficie totale du territoire est de 887 hectares dont 691 hectares en terres labourables, 125 hectares en prés et herbages, 1 hectare en landes et terres incultes, 64 hectares en cultures diverses et 6 hectares en propriétés bâties.

Trois hameaux dépendent de Forest :

Follemprise était autrefois un hameau important ; il est même appelé seigneurie dans un acte de 1763. Aujourd'hui il ne se compose plus que d'une ferme.

Richemont n'a que deux maisons dont un moulin à eau. Dans un acte de 1623, la maison et cense de Richemont est dite appartenir aux dames du Chastel en Cambrésies.

La Croisette et Owillers appartiennent aux communes de Solesmes et de Forest, mais Solesmes en possède la majeure partie.

La ferme la plus ancienne est celle de Cantraine :

Elle comprenait en 1590, une maison, granges, étables, pré et 40 muids de terres labourables en plus, pièces rendant par an en argent 406 livres tournois. Le tout constituait la seigneurie de Cantraine ; la plupart des bâtiments qui composaient l'ensemble de cette ferme ont été fort négligés pendant ce siècle ; il n'en reste en bon état que le corps d'habitation. La grange principale fut dévorée par un incendie dans la nuit du 11 janvier 1896.

Les fermes de M.M. Michaux-Payen ; Pruvot-Bonnaire ; Briatte-Chatelain et Pruvot-Denimal appartenaient, il y a 40 ans, au même propriétaire, M. Lefebvre, et avaient comme

dépendances, des terres labourables qui s'étendaient jusqu'à Neuville.

La ferme de Mme Vve Soufflet-Villain ; les fermes et brasseries de M.M. Payen et Danjou méritent aussi d'être signalées.

Le territoire de Forest est partagé en 4 grandes sections par la Chaussée Brunehaut d'une part, et de l'autre par le chemin de Solesmes à Forest et le chemin de Forest à Landrecies avec sa bifurcation vers Pommereuil.

La 1ère section, de la Chaussée Brunehaut au chemin de Solesmes comprend : 1° le Préau ; 2° la Borne à trois trous ; 3° le Gay Jacques ; 4° la Cognée.

La 2ème section se subdivise en 2 parties : l'une du chemin de Solesmes au chemin d'Ovillers et l'autre de ce dernier à la chaussée.

La 1ère partie comprend : Rouge-Croix, la Croisette, le Prunier, les Muids Ségard (muids des yerbes).

La 2ème partie comprend : le Pré Thierry, le Ruisseau Paperesse, les Fonds de Revenez-vous-en, les Longues Royes ou Longues Raies, Ovillers (hameau et terres) et le Cantuaire.

La 3ème section qui va de la Chaussée Brunehaut au chemin de Landrecies avec embranchement vers Pommereuil comprend : le Pré à Saules, les Nations, Follemprise, la Haute Montagne, le Gros Charme, le Flaquet, le Vignoble.

La 4ème section, du chemin de Landrecies avec prolongement vers Pommereuil jusqu'à la chaussée, comprend : le Marais, vulgairement les Marquais, le Bosquet, la Longue Borne, la Fontaine Blanche, Richemont, Château Gaillard, La Cauchy, La Chapelle St Roch, le Rejet.

2. Relief du sol - plateau :

Le territoire de Forest offre généralement l'aspect d'un plateau ondulé ayant pour limites au sud-est et au sud les Marquais, les rivières de Montay et de Richemont ; à l'ouest, le chemin de Neuville ; au nord et à l'est, le chemin de Croix à Solesmes et le ruisseau Paperesse.

3. Géologie - constitution du sol :

Le sol de Forest est couvert par le limon ou argile à briques qui se divise en 2 parties : au dessus, la terre à briques qui a une épaisseur moyenne de un mètre ; au-dessous, l'orgeron ou limon sableux de 5 à 6 mètres ; après vient une couche d'argile sableuse verdâtre mélangée de gros silex d'épaisseur variable de 0,30 m à 6 mètres ; ensuite sur une grande partie du territoire, surtout vers Croix et Bousies, il y a du sable et des grès, et enfin la craie qui peut avoir jusqu'à 20 mètres d'épaisseur : c'est la craie turonienne « a micraster breviporus ».

Vers le Cateau et Pommereuil, après une mince couche de limon, on voit affleurer la craie puis viennent les marnes blanches qui contiennent les sources de la vallée.

4. Hydrographie - cours d'eau :

Deux ruisseaux arrosent le territoire de Forest ; ils coulent l'un et l'autre de l'est à l'ouest. L'un est le ruisseau de Paperesse qui, grossi par d'autres affluents, forme la petite rivière le Bayard qui se jette dans la Selle. L'autre est le Ruisseau du Cambrésies qui sur une longueur de quatre kilomètres environ, sépare le territoire de Forest de celui de Pommereuil et se jette dans la rivière de Richemont qui borde au midi notre territoire sur une longueur de 600 mètres et se jette dans la Selle à Montay.

5. Bois et forêts - faune et flore communales :

Il n'existe ni bois ni forêt sur le territoire de Forest.

Les animaux que l'on rencontre à Forest sont les chevaux, les vaches, les moutons, les chèvres, les porcs, les lapins, les chiens, les chats.

Dans les jardins et les prairies on trouve des pommiers, des poiriers, des cerisiers, des pruniers, des noisetiers, des noyers.

Dans les jardins d'agrément on cultive les tulipes, les rosiers, les dahlias, les chrysanthèmes, l'anémone, les œillets, les reines-marguerites, les pensées, les capucines, le fuchsia, la balsamine, le géranium, le réséda, la pivoine, le muguet.

6. Voies de communication :

Forest n'a pas l'avantage d'être à proximité d'une ligne de chemin de fer. La gare de Neuville qui est la plus proche de Forest est à 4 kilomètres de cette dernière commune. Le territoire de Forest est traversé par des chemins que l'on divise en 3 catégories :

a. Chemin de grande communication :

de Landrecies à Solesmes : 903 mètres sur le territoire.

b. Chemins d'intérêt commun :

de Mazinghien à Landrecies par Bazuel, avec embranchement de Bazuel à Forest 1703 mètres sur le territoire.

du Quesnoy à Croix avec embranchement vers Owillers et annexe de la route nationale n°45 à Raucourt : 378 mètres sur le territoire.

de Serain à Englefontaine avec embranchement de Marez à Malincourt et annexe de Bousies à la forêt de Mormal : 2468 mètres sur le territoire.

c. Chemins vicinaux ordinaires :

de Landrecies : 2157 mètres sur le territoire.

de Solesmes : 1493 mètres sur le territoire.

de Neuville : 590 mètres sur le territoire.

de Beaurain : 2240 mètres sur le territoire.

de Richemont et des Vaches 2145 mètres sur le territoire.

de Pommereuil à Montay : 425 mètres sur le territoire.

du Cateau à Landrecies, 185 mètres sur le territoire.

2. Géographie historique

1. Noms successifs de la commune - étymologie :

Forest a porté successivement les noms suivants.

Forestus, 1096 (Titres de l'Abbaye d'Anchin, Le Carpentier)

Forest, 1186, (Jacques de Guise)

Foriest, 1197, (Le Carpentier, archives de St Jean de Valenciennes)

Forest, 1277 (actes de Marguerite de Flandre)

Forrest, (cartulaire de l'Abbaye de Maroilles)

Forest la Chaucie, 1648, (Vinchaut, annales du Hainaut)

Forez, dans la chronique de Gislebert.

Foriest, (Comte du domaine du Quesnoy, année 1379)

Forrest, (archives communales, 1660)

Vor eis, (« vieux » allemand qui signifie Forest d'après certains étymologistes)

2. Evénements remarquables dont la commune a été le théâtre.

Des bois épais couvrirent probablement le sol de Forest jusqu'à la conquête de la Gaule par les Romains. Ceux-ci les premiers y portèrent la hache.

En 706, Childebert III, roi de France, donna à la célèbre abbaye de Saint Denis la ville de Solesmes avec ses dépendances dans lesquelles était compris le territoire de Forest. En 1180, Bauduin V comte de Flandre et de Hainaut demanda à l'abbaye de Saint Denis les bois qui dépendaient du prieuré de Solesmes pour y bâtir le village de Forest, ce qui lui fut accordé moyennant certaines conventions. Par suite, Bauduin V et ses successeurs furent les seigneurs directs de Forest.

Le village de Forest situé à la frontière du Hainaut et sur une route spacieuse très fréquentée eut beaucoup à souffrir à diverses époques. En 1340 il fut entièrement brûlé par Jean duc de Normandie, fils de Philippe VI, roi de France.

De 1452 à 1458, le village fut pillé et deux fois brûlé et le Fort qui entourait l'église, démoli par les Français. Pendant les troubles religieux qui désolèrent la contrée surtout vers la fin

du XVIème siècle, Forest, sans cesse traversé par les gens de guerre, fut écrasé de contributions, les maisons furent détruites, le Fort emporté d'assaut et les habitants qui s'y étaient réfugiés avec ce qui leur restait de bestiaux et d'objets précieux furent dépouillés de tout et indignement traités. En 1651, nouvelle attaque du Fort. De 1709 à 1712 pendant les sièges de Bouchain et du Quesnoy et l'investissement de Landrecies, le village fut encore totalement ruiné par le séjour prolongé des armées ennemies.

Enfin il dut certainement souffrir de nouvelles calamités pendant les sièges de Landrecies en 1793, 1814 et 1815.

Le 4 octobre 1814, après la rentrée des récoltes, un incendie consuma 80 maisons.

En 1822, 23 maisons furent encore la proie des flammes.

Le 17 mai 1836, nouvel incendie, 19 maisons sont encore brûlées.

En 1871, un violent incendie consuma une partie des habitations des rues de Croix et de Valenciennes.

3. Voies gauloises - voies romaines :

La commune de Forest ne possède pas de voie gauloise, mais le chemin d'intérêt commun de Serain à Englefontaine (Chaussée Brunehaut) qui la traverse, remonte aux Romains.

4. Anciens monuments remarquables - murailles épaisses :

Parmi les anciens monuments remarquables on peut citer :

Le pilori : Ce monument de justice s'élevait sur la Chaussée Brunehaut à 15 mètres environ de l'étang qui longe le jardin du presbytère. Il fut enlevé en 1856 et acheté par un fermier de la localité. En la transportant, la colonne se brisa en deux pièces dont on fit deux rouleaux.

Le pilori était une machine à pivot qui servait à la punition des personnes diffamées que la justice exposait à la risée du public. Il consistait encore souvent en une colonne, où l'on attachait le coupable. Celui de Forest était d'un bloc de grès de forme ronde de 0,45 m à 0,50 m de diamètre. La hauteur du fût était de 4 mètres environ.

Il était surmonté d'une boule qui avait à peu près le diamètre de la colonne. Cette boule portait une croix dont le montant et les bras avaient environ 0.35 m à 0.40 m. Il y avait pour monter au pilori un escalier de 3 à 4 marches assez larges et formant une profondeur de deux mètres. La croix et la boule tombèrent accidentellement sur un jeune homme qui était monté sur le pilori pour voir un incendie à Briastre et le tuèrent.

La muraille flanquée de deux tourelles antiques qui ferme le presbytère du côté de la Chaussée Brunehaut et qui est très probablement un reste de l'ancien Fort. Cette expression « Fort » est encore employée pour désigner le terrain un peu élevé qui se trouve devant la mairie et sur lequel sont situés le presbytère, l'église et l'ancien cimetière.

Une pierre que l'on remarque au coin d'une rue et sur laquelle on lit l'inscription « Seigneurie de Cantraine » mérite d'être mentionnée comme souvenir historique.



L'église - le patron - description du monument : style, âge, particularités, sculpture, mobilier ancien ; cloche et son inscription : la commune de Forest possède une église assez ancienne, bâtie à l'extrémité est de l'immense place du village et près de la Chaussée Brunehaut. Elle est dédiée à St Denis qui en est le patron. Elle est en style renaissance. Elle n'a pas été reconstruite en une seule fois mais partiellement, au moins en quatre fois différentes. La partie la plus ancienne est certainement le transept ; sa maçonnerie est un assemblage très solidement cimenté de briques et de quartiers de briques de toutes longueurs sans aucune régularité ce qui au dire des gens du métier, dénote une construction très ancienne.

La grande nef paraît être de même âge que le transept avec lequel elle formait primitivement une simple croix latine.

Les petites nefs ont été construites lors de la réparation générale de l'église et de la reconstruction du clocher en 1756.

La partie la plus récente est le chœur terminé en 1779.

Il porte au chevet, à l'extérieur, le blason du cardinal Fleury qui en qualité de collateur, fit rebâtir le chœur à ses frais.



Eglise de Forest - intérieur - 1898

Comme partie remarquable du mobilier et curiosité historique, l'église possède un maître-autel provenant de l'église St Germain l'Auxerrois à Paris. Le 6 juillet 1848 il fut transporté sur la place de la Concorde pour le service solennel que le Gouvernement fit chanter en



faveur des victimes de l'insurrection de juin et fut ensuite acheté par M. Barbier, alors curé de Forest.

La chaire d'origine récente, est la partie la plus remarquable du mobilier de l'église. Enfin nous devons mentionner les magnifiques boiseries du chœur composées de 33 panneaux séparés par des pilastres, les uns et les autres admirablement sculptés dans le style du XVIIIème siècle.

Le collateur de la cour a été l'abbé de St Denys jusqu'en 1605 et depuis cette époque l'archevêque de Cambrai qui acheta à l'abbaye le prieuré de Solesmes et ses droits sur l'église de Forest.

L'église ne possède qu'une cloche ; elle en possédait 2 avant la Révolution. Cette cloche a été bénite en 1843. En voici l'inscription : « L'an 1843 j'ai été bénite par M. Coupé curé de la paroisse de Forest ; je suis nommée Victoire-Antoinette par M. Antoine-Joseph Lefebvre, propriétaire, célibataire, parrain et Mme Victoire-Agnès Druésne, veuve Lefebvre, propriétaire et fermière au dit lieu.

Ancienne abbaye : Il n'existe pas à Forest d'ancienne abbaye, mais l'abbaye de Saint-André, les religieuses de l'hôpital du Saint-Esprit et celles de Saint-Lazare du Cateau, les sœurs Augustines ou sœurs noires du Quesnoy possédaient à Forest des terres plus ou moins considérables qui furent vendues comme biens nationaux à la Révolution.

Chapelles isolées : La plus ancienne chapelle est celle de St Roch sur la Chaussée Brunehaut, elle n'a de remarquable que son antiquité. Sur la pierre placée au dessus de la porte se trouve gravée la date de 1518.

La chapelle de Ste Croix et Ste Philomène située au chemin d'Ovillers fut érigée en 1714 comme l'indique une petite pierre qui surmonte l'entrée.

La famille Dupont de Forest a érigé en 1882 dans la rue du Moulin, la Chapelle Notre Dame de Lourdes.

Maladrerie - traditions qui s'y rattachent : Il existait à Forest (et peut être la fondation en doit elle être attribuée aux Comtes de Flandre qui ont bâti le village en 1180) une ostellerie ou maladrerie située près de la Chaussée Brunehaut, à l'entrée du village en venant du Cateau, au lieu-dit « le Rejet ». Elle est mentionnée pour la première fois dans un relevé des revenus du Comte de Hainaut rédigé sous forme d'enquête de 1265 à 1286 en conformité des ordres de Marguerite, Comtesse de Flandre et de Hainaut (archives de Mons). On y lit que : « li ostellerie deservie le vivier en deux pièces, paye 22 witeus ».

Elle est encore mentionnée en 1304 dans un échange fait par le comte du Hainaut des terres et du vivier de le Roé lui appartenant contre la terre de Renaut Folie, appartenant à l'abbaye de Maroilles.

Le 11 8bre 1534, Gilles de Le Fontaine « pour la bonne amour et affection qu'elle avait à l'hostellerie des povres et carriers de la francque ville de Forest, donne à iceulx povres et carriers perpétuellement et a tousjours, 3 boistellées de terre ou environ qu'elle avait sous

la seigneurie de Croix ». Elle est mentionnée pour la dernière fois dans un acte échevinal du 11 juin 1603. Plusieurs maisons situées au Rejet ont été bâties sur l'emplacement de l'ancienne maladrerie et payent à ce titre, chaque année, une légère redevance au bureau de bienfaisance de Forest. De l'ancienne maladrerie il ne reste qu'un puits très remarquablement construit en pierres de taille.

Ancien château - histoire - traditions populaires qui s'y rattachent - droits des seigneurs : D'après le Carpentier, une famille seigneuriale était déjà établie à Forest avant la fondation du village. De cette maison, le premier seigneur connu est Herbert de Forest qui comparut au tournoi d'Anchin en 1096. Un de ses descendants, Enguerrand de Forest se signala par sa bravoure, son amour des lettres et ses libéralités envers les églises. Voici la belle épitaphe qu'on lisait sur son tombeau à l'abbaye de Fémy : « Ci-git Enguerrand nommé jadis Ame-Fame, il naquit à Forest, fut un chevalier de rare valeur, chéri des Muses, favorisé de Mars, libéral envers nous, avare pour lui, vécut vierge et mourut digne du ciel en 1197 ». Cette famille subsista jusque vers la fin du XVIème siècle. Le dernier descendant mâle fut Jacques de Forest dont la fille unique, Jeanne, épousa Gérard le Louchiez, seigneur de Constantin-lez- Tournay.

Il y avait à Forest une autre seigneurie dite de Cantraine dont le manoir bordait le côté nord-ouest de la place et dont les terres s'étendaient principalement entre le chemin de Landrecies et le sentier du Cateau dans le canton actuel de la Longue Borne.

Les Comtes de Flandre et de Hainaut étant les seigneurs directs du village de Forest, aucune seigneurie importante ne s'y est établie à partir de 1180.

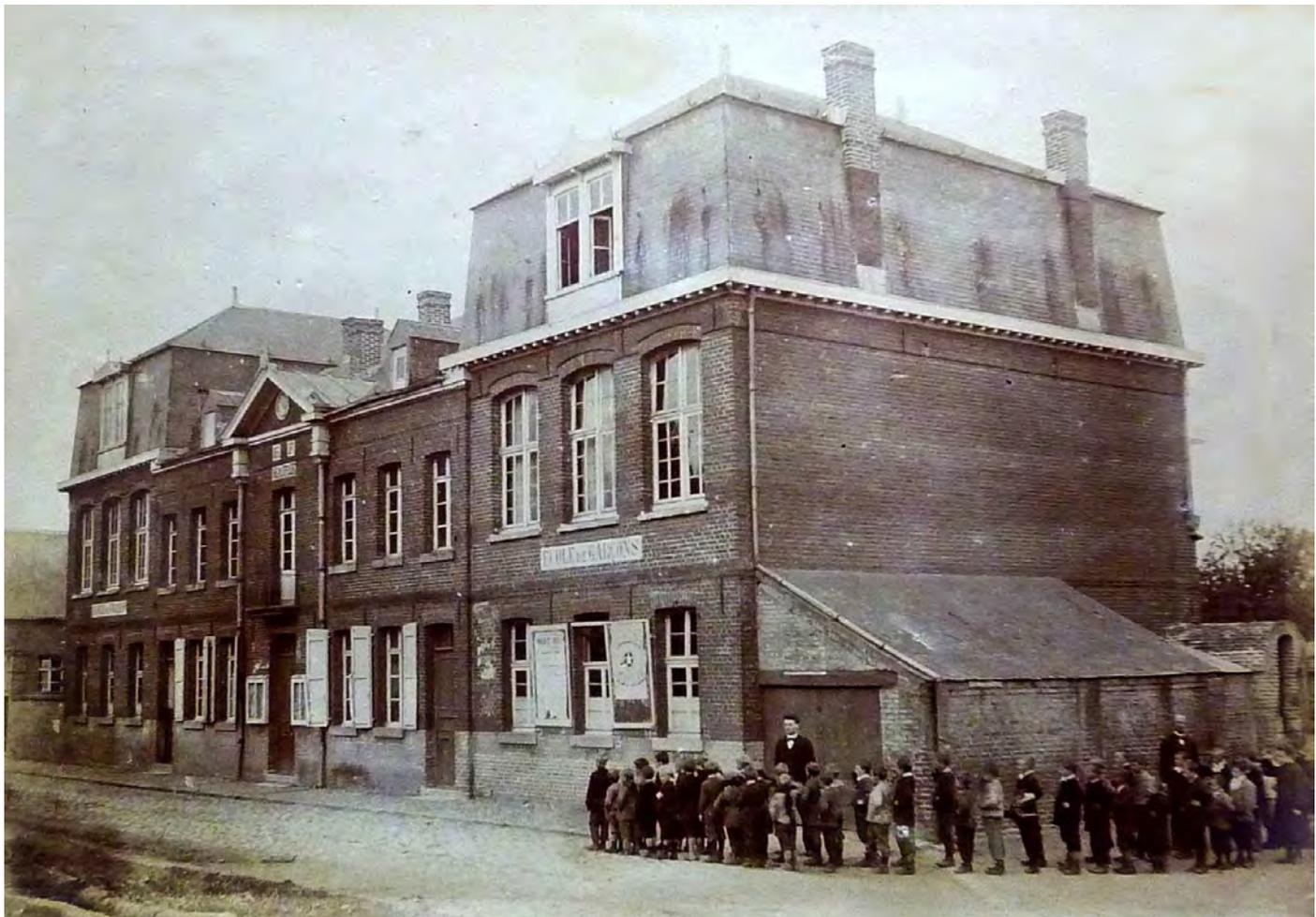
Les Comtes de Flandre et de Hainaut, en qualité de fondateurs du village s'étaient réservés sur le territoire de Forest des propriétés considérables, environ 453 mencaudées et ils avaient de par la charte de fondation la moitié de la plupart des revenus du village, l'autre moitié appartenant à l'abbaye de St Denis qui avait cédé gracieusement aux Comtes de Flandre le territoire de Forest détaché du prieuré de Solesmes.

Les écoles - leur ordre d'enseignement - laïques ou congréganistes - date de leur fondation - nombre d'élèves - description des bâtiments - historique de l'instruction dans la commune - liste des maîtres et maîtresses en remontant le plus haut possible :

Forest possède deux écoles primaires élémentaires publiques et laïques : l'une de garçons, l'autre de filles. Elles ont été construites en 1846 ; 105 élèves en moyenne fréquentent l'école de garçons et 194 fréquentent l'école de filles. Ces écoles sont situées à l'extrémité nord-ouest de la place de Forest. Les écoles et la mairie ne forment qu'un seul et même bâtiment dont la mairie occupe le centre.

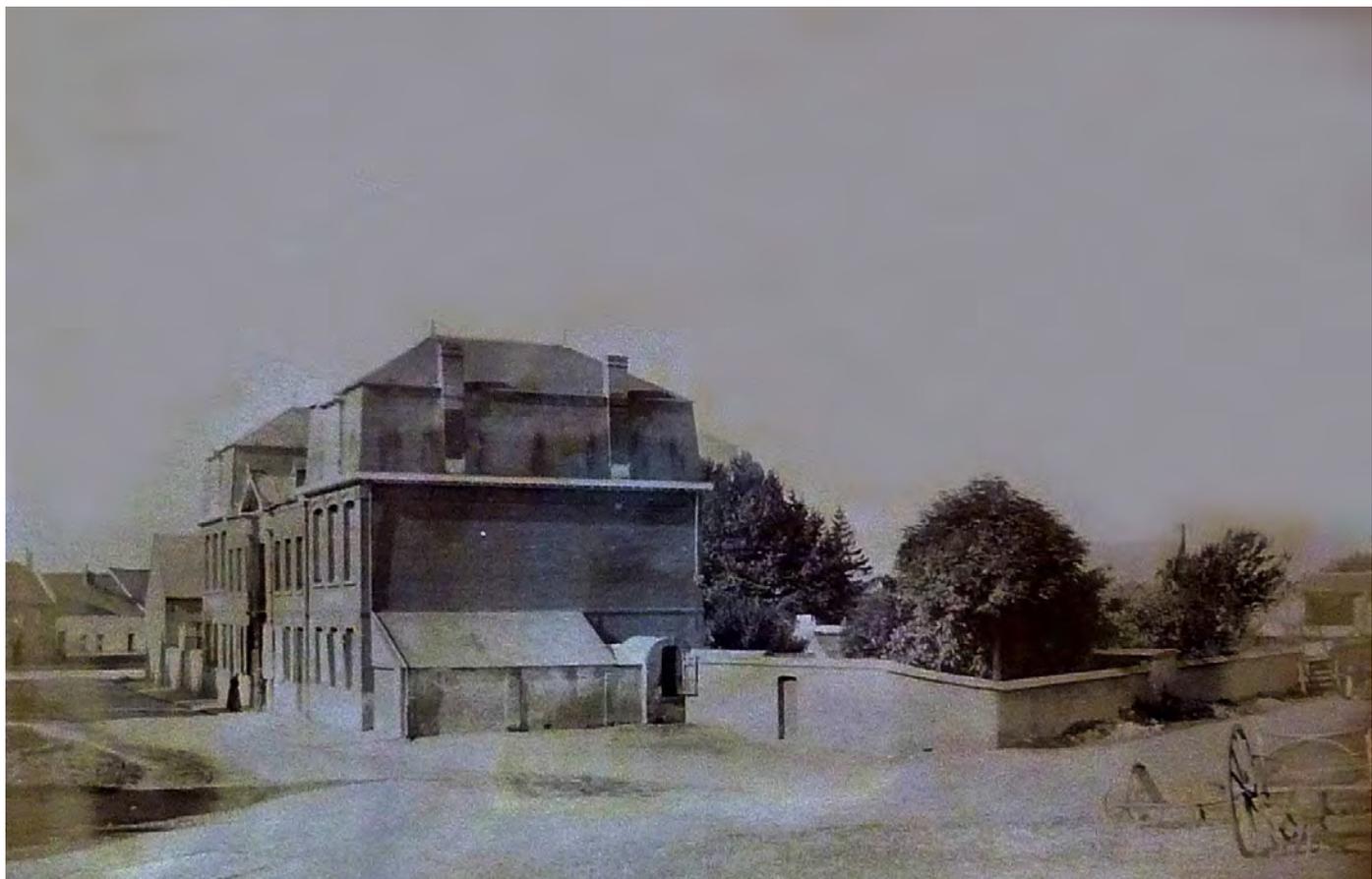
L'école de garçons se compose de deux classes ; l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage.

Le logement de l'instituteur se compose de quatre chambres dont 2 au rez-de-chaussée et 2 au premier étage.



Au second étage se trouvent 2 chambres pour l'instituteur et 2 pour l'instituteur adjoint et le grenier.

L'école de filles se compose de 3 classes dont une classe enfantine.



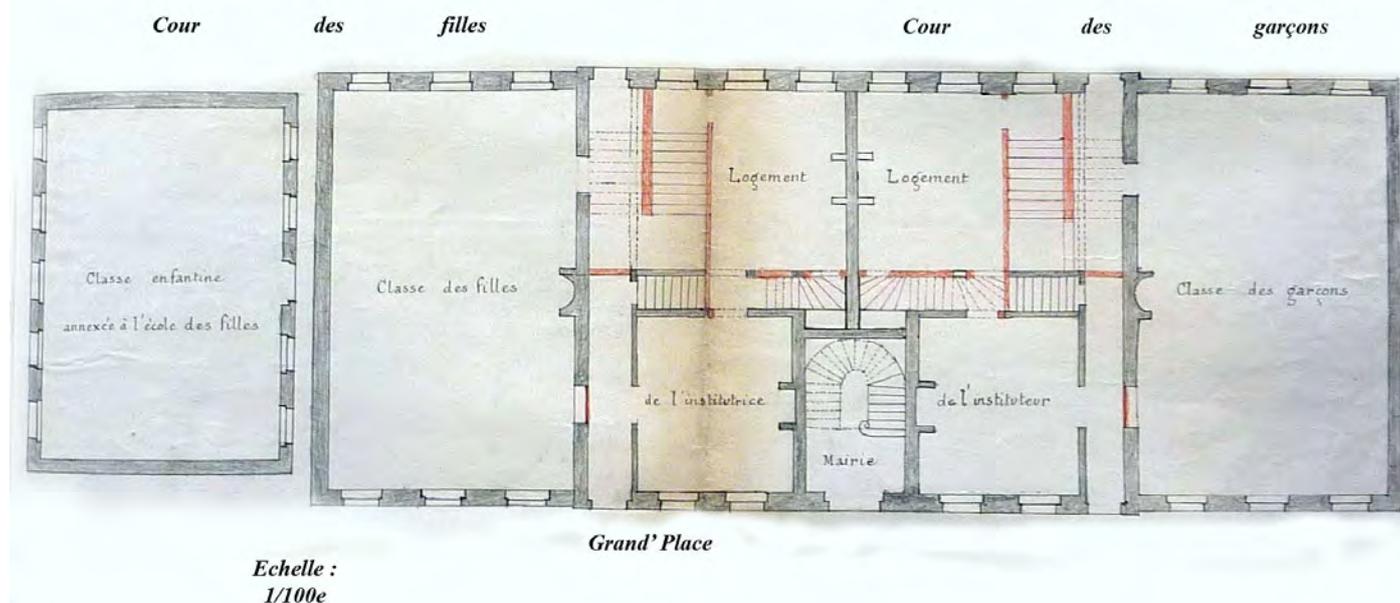


La première classe et la classe enfantine sont au rez-de-chaussée ; la seconde classe est au premier étage.



Ecoles de Forest

Plan du rez de chaussée



Le logement de l'institutrice se compose de 4 chambres dont 2 au rez-de-chaussée et 2 au premier étage. Au second étage se trouvent 4 chambres pour les institutrices-adjointes et le grenier.

La seule mention authentique d'une école de la commune se lit dans un compte des biens des pauvres pour l'année 1778 trouvé en 1896 chez M. Charles Denimal de Forest et conservé aux archives paroissiales. Au 3ème chapitre (dépenses) on lit « 8 mencauds de bled que Jean Humbert de Lannoy, mambourg, a distribué au clercq de la paroisse pour avoir enseigné les pauvres enfants de Forest pendant l'année 1778, comme d'ordinaire ». Le clerc était donc l'instituteur ordinaire : il donnait gratuitement l'instruction aux enfants pauvres moyennant une rétribution en nature que lui allouaient chaque année les administrateurs des biens des pauvres et recevait une rétribution fixe des familles riches et aisées.

Le clerc d'Ovillers tenait aussi école et recevait sur les revenus des biens des pauvres de Forest une rétribution pour l'enseignement qu'il donnait aux enfants indigents de la partie de ce hameau qui est sur le territoire de Forest ; ce qui suit le prouve : « Estor donné à Jean Humbert Lannoy, mambourg des pauvres, de payer à François Le Cerf, clercq à Ovillers pour avoir enseigné 3 pauvres enfans de Joseph Bouez depuis le 1er 8bre dernier jusqu'à la fin d'avril du dit an, la somme de 7 livres 2 patars (13 avril 1771) » signé : J.Bte Cainte - archives paroissiales. Avant 1789, le sieur Cressin était clerc et maître d'école. Son traitement fixe était de 100 livres. Chaque élève payait 0.75 F par mois. Pendant 4 mois d'hiver, l'école était fréquentée assidûment par 110 élèves et le reste de l'année par le plus grand nombre des élèves payants et les pensionnaires au nombre de 25 (souvenir local ; histoire de l'enseignement primaire avant 1789 par De Resbecq).

Jusqu'à la Révolution, des religieux, que l'on croit avoir été des Recollets, avaient au Bois

l'Evêque un ermitage dont on voit encore l'emplacement. Les vieillards se souviennent que ces religieux tenaient une école qui avait bonne réputation.

Ont été successivement instituteurs à Forest :

M. Cressin, avant 1789 et jusqu'en 1833.

M. Claisse, de 1833 à 1857.

M. Lalou de 1857 au mois de juillet 1875.

M. Briset du 10 juillet 1875 au 1er 8bre 1886.

M. Ternisien du 1er 8bre 1886 au 23 7bre 1889.

M. Dambrine du 23 7bre 1889 au 15 février 1891.

M. Leveau du 15 février 1891 au 24 janvier 1895.

M. Thomas depuis le 24 janvier 1895.

Ont été successivement institutrices à Forest :

Mlle Lacomblez de 1831 à 1847.

Mme Viol, dite sœur Marie-Julie de 1847 à 1860.

Mme Montagne, dite sœur Anastasie, de 1860 à 1868.

Mme Hubert, dite sœur Marie-Cécile, de 1868 à 1876.

Mme Stéphanie Fatou, sœur Ste Marie Honorine de 1876 à 1881.

Mme Lucie Coevet, nommée pour l'asile en 1868.

Mlle Lesnes Zélia depuis 1881.

Liste des maires de Forest :

M. Briatte de 1801 à 1805.

M. Guyot de 1805 à 1829.

M. Delannoy de 1829 à 1837.

M. Boulogne de 1837 à 1845.

M. Lefebvre de 1845 à 1850.

M. Mathon de 1850 à 1853.

M. Boulogne de 1853 à 1867.

M. Boulenger de 1867 à 1870.

M. Soufflet de 1870 à 1871.

M. Payen de 1871 à 1872.

M. Vitaux de 1872 à 1877.

M. Dupont de 1877 à 1878.

M. Payen de 1878 à 1884.

M. Soufflet de 1884 à 1888.

M. Michaux de 1888 à 1895.

M. Danjou de 1895 à 1896.

M. Payen depuis 1896.

Liste des curés de Forest :

Me Bernard Barbion, 1463, acte échevinal du 16 mai 1463.

Me Jehan De Welz, 1555, acte échevinal de Valenciennes, carton 182.

Me Adrien Hénonain, acte échevinal du 11 juin 1603.

Me Philippe Georges Givry, 1673 à 1727.

Me Ligny, coadjuteur dès 1711, acte échevinal du 4 mai 1711.

Me Alexandre Hauteœur, coadjuteur de 1721 à 1727, curé de Forest jusqu'au 7 10bre 1731.

Me Castelain, 1731-1732.

Me Pierre Martin Bauduin, 1732-1743.

Me Antoine Pureur, 1743-1764.

Me Liévard, 1765-1795, fut déporté comme ayant refusé le serment.

Me Jean-Baptiste Dehaine, curé constitutionnel.

Me Jean-Baptiste Joseph Carion, 1803-1814.

Me Théodore Joseph François Lesent, 1814-1822.

Me Louis Théodore Joseph François, 1822-1828.

Me Philippe Martin, 1828-1830.

Me Benoit Charles Hilst, 1830-1832.

Me Albert Joseph Musin, 1832-1837.

Me Pierre Joseph Coupé, 1837-1846.

Me Henri Boulongne, 1846-1848.

Me Placide Barbier, 1848-1849.

Emeute : Intérim de 3 mois

Me Célestin Dumortier, 1850-1861.

Me Augustin Laurent, 1861-1865.

Me André Cattelain, 1865-1869.

Me Léon Cattelain, 1869-1883.

Me. Stéphane Poulet depuis 1883.

Population de la commune de Forest à différentes époques - augmentation - diminution - leurs causes - nombre de mariages, de naissances et décès dans les dernières années :

La population de Forest était de 910 habitants en 1812 ; de 1233 en 1823 ; de 1365 en 1832 ; de 1590 en 1842 ; de 1770 en 1860 ; de 1792 en 1870 ; de 1631 en 1880, de 1501 en 1890 ; de 1430 en 1895 et de 1322 en 1899. En 1870 il y avait à Forest plusieurs carrières de grés et de sable occupant bon nombre d'ouvriers. Aujourd'hui ces carrières ont cessé d'être exploitées et beaucoup de familles d'ouvriers ont quitté le village pour se fixer ailleurs.

Il y a eu 12 mariages en 1890 ; 13 en 1891 ; 20 en 1892 ; 9 en 1893 ; 6 en 1894 ; 10 en 1895 ; 10 en 1896 ; 13 en 1897 ; 13 en 1898.

Il y a eu 41 naissances en 1890 ; 41 en 1891 ; 36 en 1892 ; 37 en 1893 ; 35 en 1894 ; 29 en 1895 ; 38 en 1896 ; 32 en 1897 ; 35 en 1898.

Il y a eu 28 décès en 1890 ; 35 en 1891 ; 27 en 1892 ; 26 en 1893 ; 32 en 1894 ; 21 en 1895 ; 20 en 1896 ; 27 en 1897 ; 27 en 1898.

Particularités sur la constitution physique des habitants - leur régime alimentaire - leur caractère - leurs mœurs - leurs jeux - leurs usages - leur langage - leur degré d'instruction - coutumes :

Les habitants de Forest sont généralement d'une bonne constitution physique ; les exceptions viennent de l'abus des boissons fermentées et alcooliques qui est la plaie générale aujourd'hui. Leur nourriture est généralement assez pauvre ; leur caractère est assez vif ; leurs mœurs ressemblent assez à celles du Cambrésies dont ils sont limitrophes ; leurs jeux favoris sont les jeux de cartes et de billons. Leur langage n'est ni celui du Cambrésies ni celui du pays d'Avesnes ; il est le patois usité dans une circonscription qui comprend les villages du canton de Landrecies situés en deçà de la Sambre et le canton du Quesnoy-est. Leur degré d'instruction ne dépasse pas la moyenne.

Il n'y a rien de particulier à signaler concernant leurs usages et leurs mœurs.

L'Instituteur de Forest

M. Thomas

Cambrésis : s'écrivait aussi Cambrésies

clerc : s'écrivait aussi clercq

cense = ferme

bled = blé

mencaudée ou mencaud : environ 33 ares

boistellée = quart de mencaudée

tousjours = toujours

enfan = enfant

povre = pauvre

patard : monnaie de Flandre

maladrerie : hôpital pour lépreux

craie turonienne a micraster breviporus : craie formée d'oursins fossilisés pendant la période du crétacé

muid : mesure de capacité (grains)

mambourg : tuteur (administrateur) des pauvres

